



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE MISE A DISPOSITION
D'UNE EXPOSITION PAR LE CENTRE
CULTUREL HELLENIQUE DE PARIS**

**DÉCISION N° DM-24-133
EN DATE DU 12 AVRIL 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-496 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Brigitte Gauvain, adjointe au maire ;

VU la proposition du Centre culturel hellénique de Paris, représentée par Madame Katerina Xyla Loth, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé au 23 rue de Galilée – 75116 Paris, de signer un contrat de mise à disposition d'une exposition ;

CONSIDÉRANT la participation du Centre culturel hellénique de Paris à la manifestation « Vincennes fête l'Europe » organisée par la ville de Vincennes samedi 4 mai 2024 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec le Centre culturel hellénique de Paris, représenté par Madame Katerina Xyla Loth, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé au 23 rue de Galilée – 75116 Paris, un contrat de mise à disposition d'une exposition ;

DE LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée du tourisme et des
relations internationales,

Signé

Brigitte GAUVAIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240412-lmc1H11758H1-AR
Date de réception en Préfecture : 12/04/2024
Date de Publication : 12/04/2024